

**Club Alpin Français**  
Ile de France

**Verbier 5, 6, 7 et 8 février 2009**  
**Fiche - Programme**

**Responsable : Emmanuel Gutman**

La station valaisanne de Verbier, disséminée sur le versant ensoleillé de la vallée de Bagnes, en vue des massifs du Grand-Combin et du Mont-Blanc, réunit dans un amphithéâtre de versants, les conditions de topographie et d'exposition idéales pour les skieurs qui trouveront sur ses pentes un cadre propre à satisfaire leur envie de belles sensations

**Verbier.**

**5, 6, 7 et 8 février 2009**

Lieu de RV : Gare de Martigny le 4 février au soir (voir ci-après)

**FP 06 « Hors piste passion »**

**8 personnes**

Participation aux frais : 470 euros

.....

Jean vous accueillera avec son équipe de guides de haute montagne. (06 85 24 01 40)  
Emmanuel GUTMAN (06 73 89 33 05) veillera sur votre voyage et sur votre séjour

*Agréable séjour et bonne glisse !*

.....

### **Encadrement**

Toutes nos sorties sont encadrées par des guides de haute montagne. La prise en charge des participants démarre le premier jour du séjour à la gare d'arrivée et se termine le dernier jour à la gare de départ. Un bénévole du CAF IdF assure la coordination générale de la sortie.

### **Niveaux.**

Un bon niveau de la pratique du ski alpin (ski en toute neige) est requis ainsi qu'une bonne condition physique. Sur le terrain, le guide se réserve le droit d'écarter tout participant ayant un niveau insuffisant.

### **Matériel.**

Chaque participant doit être muni d'un sac à dos (25/30 litres) et du matériel de sécurité obligatoire : Arva, pelle, sonde (qu'on peut louer au Club ; participation : 8 euros/jour réglable à l'inscription)  
Le CAF IdF conseille également de se munir d'un casque

### **Transport.**

Les sorties se font en train (à la charge du participant). Le transfert est assuré sur place, son coût est inclus dans la participation aux frais

## Lieu de rendez-vous

Le point de rendez-vous est fixé à la gare de Martigny à partir de 01 h 00. le 4 février.

Les horaires suggérés sont à confirmer

<u>Trains suggérés :</u>		Aller, le 4 février :	Retour, le 8 février :
Paris Gare de Lyon	19 h 07	TGV 6585	Martigny 18 h 19 (Corail 1432)
Genève	22 h 45/22 h 56		Lausanne 19 h 15 / 19 h 22
Lausanne	20 h 43		Paris gare de Lyon 23 h 24 (TGV 9274)
Lausanne	23 h 40/0 h 24	Corail 2691	
Martigny	1 h 16	Corail 1449	

A 1 h 30, le 4 février, la navette des guides vous emmènera au lieu de votre séjour :

The Summer House, dans l'enceinte du Centre sportif de Verbier. Tél. 41 (0) 27 771 6601

[www.thebunker.ch](http://www.thebunker.ch)

[sleep@thebunker.ch](mailto:sleep@thebunker.ch)

Pour faciliter les opérations de navette, il est demandé à chaque participant de faire connaître à Emmanuel Gutman (06 73 89 33 05) le train qu'il aura choisi ou de bien vouloir l'informer dans l'hypothèse où il rejoindrait le lieu de séjour directement.

.....

### Conditions particulières d'inscription :

Le montant à régler lors de l'inscription couvre :

- le coût des transferts sur place
- les honoraires des guides ;
- les frais d'hébergement en gîte, auberge ou refuge : repas du soir, nuitée, petit-déjeuner, dîner du dernier jour ;
- les droits d'inscription.

Les autres frais : transport à la gare d'arrivée spécifiée dans le programme et retour, remontées mécaniques, repas du midi, location éventuelle de matériel, boissons et dépenses personnelles sont à la charge des participants.

### Annulation et désistement.

1) Une météo défavorable ou des mauvaises conditions de neige, d'une part, une sortie insuffisamment remplie, d'autre part, peuvent conduire le CAF IdF à annuler une sortie.

Dans ce cas, il sera proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie, dans la limite des places disponibles ou de rembourser la totalité de la somme acquittée lors de l'inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être intégralement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part lors du remboursement des sommes acquittées à l'inscription. Dans les deux cas, transfert sur une autre sortie ou remboursement, une somme forfaitaire de 50 euros sera versée - sur présentation du billet -- au participant qui n'aura pas pu obtenir le remboursement de son billet de train.

2) Si le participant se désiste et annule sa participation moins de 20 jours avant le départ de la sortie, la totalité des sommes versées lors de l'inscription est retenue

3) Nous suggérons au participant de souscrire une **assurance annulation** lors de l'inscription.

### Transfert.

Pour des raisons de sécurité ou d'organisation, le Club se réserve le droit de modifier son programme ou de proposer à un participant son transfert sans frais sur une autre sortie

## Bulletin d'inscription

### Sortie n° FP 06

Montant de la participation aux frais : (sans le transport) 470 euros

#### Les options

##### Je souscris à l'assurance annulation

2,50 %

1,60 %

1,85 %

de la participation aux frais  oui  non euros

##### Location de matériel de sécurité

(ARVA, pelle, sonde) 8 euros/jour  oui  non euros

---

TOTAL euros

#### PARTICIPANT

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel domicile : Tel. Travail : Portable :

Mail :

N° d'adhérent :

(Si vous êtes adhérent hors Ile de France joindre copie de votre carte + 7 euros

Transport : Billet pris par vos soins

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Lien de parenté :

Je certifie avoir pris connaissance du programme de la fiche programme relative à la sortie à laquelle je m'inscris et des conditions d'inscription (générales et spécifiques)

Je prends l'engagement de me conformer à toutes ses indications, notamment en ce qui concerne le matériel et l'équipement.

Je certifie que ma condition physique et mon niveau technique sont ceux requis

Date :

Signature :